

BRASERO

Manuel d'utilisation

Modèle : KUBIK | Référence : 9760136



CONSERVER CES INSTRUCTIONS VOUS POURRIEZ EN AVOIR BESOIN.

CONSULTER LA NOTICE AVANT L'UTILISATION

À N'UTILISER QU'À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX

ATTENTION : DES PARTIES ACCESSIBLES PEUVENT ÊTRE TRÈS CHAUDES. ÉLOIGNER LES JEUNES ENFANTS

NE JAMAIS LAISSER L'APPAREIL SANS SURVEILLANCE PENDANT L'UTILISATION

NE PAS DÉPLACER L'APPAREIL PENDANT L'UTILISATION

CET APPAREIL DOIT ÊTRE ÉLOIGNÉ DES MATÉRIEAUX INFLAMMABLES DURANT L'UTILISATION

IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DES GANTS PROTECTEURS LORS DE L'UTILISATION DES ÉLÉMENTS PARTICULIÈREMENT CHAUD ET PENDANT LE NETTOYAGE

ATTENTION

FAIRE

- › À nettoyer régulièrement.
- › Utilisez l'appareil dans des zones aérées.
- › Certaines parties peuvent être très chaudes. Tenir éloigné les enfants
- › Toujours porter des gants de protection lors de la manipulation de composants chauds.
- › Nettoyez le récupérateur de cendre.
- › Gardez l'appareil loin des produits inflammables, essence, flamme.

NE PAS FAIRE

- › Utiliser le brasero sur une surface inflammable et non stable.
- › Utiliser le brasero près de buissons et d'arbres.
- › Incliner l'appareil lors de son fonctionnement.
- › Ne jamais laisser les enfants utiliser l'appareil ou jouer à proximité.
- › Garder des matériaux combustibles, comme des liquides à l'intérieur du brasero.
- › Utiliser l'appareil avec une protection dessus.
- › Utiliser des ustensiles en plastique ou en verre sur l'appareil.
- › Utiliser l'appareil quand il y a beaucoup de vent.
- › Utiliser l'appareil à l'intérieur.
- › Modifier les constructions de l'appareil.
- › Bouger l'appareil pendant l'usage.
- › Obstruer la ventilation de l'appareil
- › Laisser votre appareil sans surveillance.

Une **question** sur nos produits ? Une **difficulté** sur l'installation ?



SERVICE CLIENT
disponible
de 8h30 à 12h30
du lundi au vendredi

 **09 69 36 56 60** (prix d'une communication locale)

 **service-client@favex.fr**

I. PRÉPARATION AVANT UTILISATION

Cet appareil doit être éloigné des matériaux inflammables durant l'utilisation.

L'appareil doit être installé en extérieur sur un support stable, horizontal et constitué de matériaux non inflammable de type brique réfractaire, plaque en inox, sable, gravier... et éloigné de toutes végétations pouvant causer d'éventuel départ de feu. Ne jamais poser l'appareil sur un support inflammable et à moins d'1m de toutes surfaces inflammables.

II. UTILISATION DU BRASERO

a) ALLUMAGE

- Placez un allume-feu conforme à la norme EN 1860-3 puis un peu de petit bois d'allumage au fond de la cuve.
 - Vous pouvez maintenant, à l'aide d'une grande allumette, enflammer l'allume-feu.
 - Vous devez toujours attendre d'avoir suffisamment de flammes avant de rajouter des bûches de bois (éviter les bois résineux) ou du charbon de bois.
 - Ne remplissez pas totalement le foyer (bac à cendre) de bûches, attendez d'avoir une couche suffisante de braises et alimentez ensuite régulièrement avec une bûche pour maintenir un niveau de chauffe.
- Les enfants ne devraient pas être autorisés de jouer à proximité des braseros, qui devraient être surveillés par des adultes en tout temps. Ne laissez jamais le feu sans surveillance.

b) EXTINCTION

- Ne pas utiliser d'eau pour éteindre le foyer, laissez le feu se consumer et s'éteindre de lui-même.
- Videz le bac à cendres et assurez-vous que les cendres soient complètement froides avant de les placer dans la poubelle.

III. MESURES DE PREMIERS SECOURS

a) MESURES CONTRE LES BRÛLURES ET ÉBOUILLANTAGES GRAVES

- La victime risque de tomber en hypothermie ou être choqué. Appelez immédiatement les services de secours.
- Eteindre immédiatement les éventuels vêtements en feu avec de l'eau ou étouffer les flammes avec une couverture épaisse.
- En cas d'ébouillantage, retirer immédiatement les vêtements.
- En cas de brûlures, laissez les vêtements sur le corps.
- Refroidir à l'eau froide pendant au moins 15 minutes jusqu'à ce la douleur diminue.
- Recouvrir la zone touchée à l'aide d'une compresse stérile. Poser le côté recouvert de la compresse sur la peau blessée et l'enrouler avec une bande de gaz ou un foulard sans serrer.
- Ne pas utiliser de « remèdes maison » tels que de la pommade, de la poudre, de l'huile, du produit désinfectant, etc... !

b) MESURES CONTRE LES PETITS ÉBOUILLANTAGES ET BRÛLURES

- En cas d'ébouillantage, retirer immédiatement les vêtements.
- En cas de brûlures, n'enlever les vêtements que s'ils n'adhèrent pas à la peau.
- Refroidir à l'eau froide pendant au moins 15 minutes jusqu'à ce que la douleur diminue.
- Laissez les petites brûlures et ébouillantages, sans formation de bulles, guérir à l'air libre, ne pas recouvrir d'un pansement ou d'un bandage.

IV. ENTRETIEN

APRES CHAQUE UTILISATION

Nettoyez régulièrement le foyer (bac à cendre) et l'armature de votre brasero.

L'oxydation de surface est tout à fait normale, raison pour laquelle vous devez les nettoyer régulièrement et bien les sécher pour éviter une oxydation en profondeur.

V. STOCKAGE DE L'APPAREIL

Lorsque vous ne vous servez plus de votre barbecue, rangez-le dans un endroit sec ou recouvrez-le d'une housse en matière plastique en ayant préalablement vérifié que l'appareil est bien froid.

Lorsque l'appareil ne va pas être utilisé pendant une certaine période, il doit être stocké sous sa forme originale d'emballage dans un environnement sec et exempt de poussière.

VI. GARANTIE

a) CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Nos produits sont garantis 2 ans pièces et mains d'œuvres à compter de la date d'achat. Vous pouvez vous rapprocher de notre service client pour obtenir la procédure de prise en charge.

Ne sont pas couverts par la garantie : les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive ; les frais d'entretien et la réparation des dommages consécutifs à un mauvais entretien, à une utilisation ou à une installation non conforme aux prescriptions de FAVEX ; la main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par ce contrat; le remplacement des pièces d'usure et esthétiques n'entravant pas le bon fonctionnement de l'appareil sauf si les dits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat; les parties extérieures : vernis, émail, laque, peinture ; les coups, chocs, éraflures, accidents ou oxydation ; les erreurs de branchement ou de mise en service; les dommages ayant pour origine : les actes de malveillance ou une cause externe à l'appareil (choc, chute, vol, sabotage); l'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installation non conforme aux prescriptions du fabricant ; la foudre, incendie, dégâts des eaux, variation climatique, ou tous risques couverts par l'assurance multirisques habitation ; la mauvaise utilisation, l'erreur de manipulation ; l'humidité provoquant une corrosion ou oxydation sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat.

b) GARANTIES LÉGALES

Outre les garanties spécifiques, les Clients disposent, sur tous les Produits, de la garantie légale de conformité en application des articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation pour le Client consommateur seulement, et de la garantie des vices cachés en application des articles 1641 à 1648 du Code Civil. Grâce à cette garantie, le Client qui prouve l'existence de vice caché, peut obtenir au choix, le remboursement du prix contre la restitution du Produit ou le remboursement seulement d'une partie du prix sans restitution du produit.

c) EXCLUSIONS DE GARANTIES

La garantie ne couvre pas les pièces d'usure du produit, ni les problèmes ou les dommages en résultant de :

- Détériorations superficielles dues à l'usure normale du produit ;
- Défauts ou détériorations dus au contact du produit avec des aliments ou des liquides et dus à la corrosion provoquée par la rouille.
- Tout incident, abus, utilisation impropre, modification, démontage ou réparation non autorisés ;
- Toute opération impropre d'entretien, utilisation non conforme aux instructions concernant le produit.
- Toute utilisation d'accessoires non fournis ou approuvés par FAVEX.

VII. DÉBALLAGE ET MISE AU REBUT

Votre produit doit être déballé et manipulé avec précautions, afin d'éviter tout risque de déformation ou de choc.

Assurez-vous que tous les éléments en plastique ne restent pas en contact avec le produit.

MATÉRIAUX D'EMBALLAGE

Le carton d'emballage est recyclable. Les matériaux marqués par le symbole sont recyclables : PE = polyéthylène, PS = polystyrène, PP = polypropylène... Cela signifie qu'ils peuvent être recyclés en se débarrassant d'eux dans des conteneurs de collecte appropriés. Les autres éléments d'emballage (adhésif, attaches...) doivent être jetés avec les déchets ménagers. En fin de vie de cet appareil, celui-ci ne doit pas être débarrassé avec les déchets municipaux non triés. En tant que consommateur final, votre rôle est primordial dans le cycle de réutilisation, de recyclage et les autres formes de valorisation de cet équipement. Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchettes) et les distributeurs. Vous avez l'obligation d'utiliser les systèmes de collecte sélective mise à votre disposition.

VIII. DÉPANNAGE

Ne peuvent bénéficier de la garantie les réparations nécessitées par suite de fausses manœuvres, d'usage inapproprié, d'utilisation à des fins professionnelles et de négligences.

Ne pas modifier l'appareil.

Attention : Toute modification du produit est strictement interdite, peut s'avérer dangereuse et annule la garantie. Les parties protégées par le fabricant ou son mandataire ne doivent pas être manipulées par l'utilisateur.